

Ecrit par le 22 juillet 2024

# 'Parlons éco' : Les Sorgues du Comtat mettent l'industrie à l'honneur à l'occasion de leur nouveau rendez-vous économique



La Communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) vient d'organiser la première édition de 'Parlons éco' à Sorgues. Placé cette fois-ci sous le thème de l'industrie, ce rendez-vous économique a pour but de favoriser la création de synergie au sein du territoire entre les entrepreneurs et les techniciens de l'agglomération.

La toute première édition du rendez-vous « Parlons éco » a eu lieu ce lundi 29 avril 2024 au sein du [Confidentiel](#), à Sorgues. Une initiative impulsée par les Sorgues-du-Comtat pour permettre aux industries et entreprises de son territoire de se sentir accompagnées « L'idée c'est d'amorcer un temps privilégié et exclusif entre notre intercommunalité et les entreprises de notre territoire afin de se connaître, d'accompagner, d'échanger, de partager autour d'un sujet d'actualité » a commencé par annoncer [Christian Gros](#), maire de Monteux et président des Sorgues-du-Comtat (Althen-des-Paluds, Bédarrides,

Ecrit par le 22 juillet 2024

Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues).

Près d'une trentaine vingtaine d'entreprises des cinq communes étaient ainsi réunies autour du dispositif « territoires d'industrie ». Ce programme lancé fin 2018 par l'Etat consiste à renforcer l'attractivité des TPE/PME ou des grands groupes industriels dans des zones géographiques reconnues comme centre d'activités industrielle « les entreprises de ce secteur ont à relever des enjeux communs avec les autres secteurs mais aussi des enjeux spécifiques pour maintenir leur développement et renforcer leur compétitivité. C'est l'objectif phase 2 qui va se dérouler jusqu'en 2027 » affirme [Thierry Lagneau](#), vice-président de la communauté d'agglomération Les Sorgues-du-Comtat.

### « Territoires d'industrie » un bond économique

Déjà partie intégrante de « territoires d'industrie » en 2018, les Sorgues du Comtat ont ré-obtenu le label en septembre 2023 pour une période 2023-2027 aux cotés de trois autres intercommunalités du Vaucluse (la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse) « nous avons travaillé ensemble avec les quatre collectivités pour présenter un dossier solide et complet à l'appel à projets porté par l'Agence nationale de cohésion de territoires » a souligné Thierry Lagneau, également maire de Sorgues.

« Le développement économique est la première de nos compétences, a détaillé Christian Gros. C'est grâce à lui qu'on crée de l'emploi et de la richesse sur le territoire, c'est primordial surtout dans un département comme le Vaucluse qui est l'un des plus pauvres mais avec un potentiel industriel très important ».

« Le développement économique est la première de nos compétences. »

*Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat*

Les territoires d'industrie en France. © ANCT 2024

### 4 axes pour mener la réindustrialisation

Le programme « Territoire d'industrie » a pour objectif de promouvoir une zone reconnue par l'Etat en tant que centre d'activités industrielles notamment en travaillant autour de 4 axes « le premier but de ce dispositif est de renforcer l'attractivité des entreprises industrielles en identifiant les compétences manquantes que ce soit en terme de formation, d'outils innovants d'apprentissage ou sur le développement des liens entre les entreprises, les écoles et les métiers » a souligné Christian Gros.

Le deuxième axe s'articule autour d'une thématique essentielle : la transition écologique. Le dispositif a été pensé pour accompagner les structures d'industries dans une décarbonation des usages et l'utilisation des énergies renouvelables à travers les mobilités, les déchets, l'économie circulaire mais aussi la coopération « le type d'action qui pourrait avoir lieu serait par exemple le déploiement d'une solution de co-voiturage mutualisé pour les trajets du quotidien. La transition écologique est une composante importante du développement économique, les deux ne sont pas antinomiques » a ajouté

Ecrit par le 22 juillet 2024

Christian Gros.



Le troisième axe s'apparente à faire de l'innovation un moteur des transitions en soutenant les écosystèmes d'innovation avec par exemple l'idée d'accompagner la structuration et la construction de certaines filières originales comme celle de proximité blé-farine-pain de [La grange des Roues](#) « c'est en accompagnant et soutenant ce genre de projets que nous parviendrons à créer des liens entre les entreprises et les établissements supérieurs et de recherche » Enchérit Christian Gros.

Le dernier point se concentre sur la thématique du foncier. La préoccupation première sera de mobiliser un foncier adapté aux enjeux et besoins industriels en qualifiant et labellisant les zones d'activités et en élaborant une stratégie foncière à l'échelle du « Territoire d'industrie » « c'est un point fondamental qui va prendre de plus en plus d'importance. Pour faire du développement économique, il faut de l'aménagement et donc du foncier avec des contraintes de plus en plus drastiques, il va falloir diviser par deux tous les dix ans la consommation de l'espace agricole afin de viser un objectif zéro industrialisation en 2050. On est donc face à des véritables défis mais on a des idées comme récupérer des friches ou élaborer une stratégie foncière dans la continuité des inventaires des ZAE » explique Christian Gros.

### **Une convention avec Luberon & Sorgues Entreprendre pour accompagner les entreprises**

Avec « Territoires d'industrie », le territoire bénéficie d'un soutien national. Les entreprises peuvent ainsi profiter de plusieurs possibilités. Concrètement ce programme offre aux bénéficiaires un accès à un Fonds vert à hauteur de 100M€ ainsi qu'un pouvoir de mobilisation des crédits d'Etat gérés par la Banque des Territoires. Un accès à une expertise sur les thématiques industrielles spécifiques est également possible avec pour objectif de créer une synergie entre entreprises sur des problématiques communes.



Ecrit par le 22 juillet 2024



De gauche à droite : Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et vice-président des Sorgues du Comtat, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, vice-président des Sorgues du Comtat, Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, et Christophe Baudrier, président de [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#).

L'agglomération Sorgues du Comtat se tient donc à la disposition des entreprises afin d'identifier leurs projets de développement, les accompagner dans leur implantation où qu'elles se trouvent sur le territoire et quelle que soit leur activité. C'est dans cette optique que la communauté d'agglomération s'est engagé avec [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#) qui lutte pour apporter de la cohérence territoriale sur un même bassin économique, à savoir le Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention de partenariat programmée de 2024 à 2027 afin d'accompagner les entreprises industrielles dans leur transition écologique, numérique, énergétique et solidaire par la coopération inter-entreprises et suivre les grands projets en cours « on est très heureux que Sorgues du Comtat nous rejoigne dans notre projet de mutualisation des problématiques, des solutions et des études. Les entreprises doivent échanger pour trouver des solutions diverses et variées » a explicité [Christophe Baudrier](#), le président de l'association.